



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
18 septembre 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-huitième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation en Afghanistan

Conseil de sécurité
Soixante-dix-huitième année

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution [68/11](#) de l'Assemblée générale et de la résolution [2678 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Secrétaire général a été prié de faire rapport tous les trois mois sur la situation en Afghanistan et l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), y compris au niveau infranational.

2. On y trouvera des informations sur les activités menées par les organismes des Nations Unies en Afghanistan sur les plans politique, humanitaire et des droits humains depuis la publication du précédent rapport, daté du 20 juin 2023 ([A/77/914-S/2023/453](#)).

II. Faits marquants

3. En Afghanistan, l'intensité du conflit armé a continué de baisser et des progrès ont été enregistrés sur le plan macroéconomique par rapport à la période ayant fait l'objet du précédent rapport. Cependant, les libertés et droits fondamentaux des Afghans, notamment ceux des femmes et des filles, n'ont cessé de se restreindre. Des allégations crédibles d'atteintes aux droits humains et de violations de ces droits ont été signalées à la MANUA, dont certaines commises à l'encontre d'anciens hauts responsables et membres du personnel de sécurité. Les autorités de facto ont pris de nouvelles mesures visant à faire appliquer les ordonnances du chef des Taliban et à développer l'éducation religieuse. Les possibilités d'éducation hors des madrassas sont demeurées quasiment inexistantes pour les femmes et les filles au-delà de la sixième année d'étude. Les autorités de facto ont continué d'imposer de strictes limitations aux Afghanes membres du personnel des Nations Unies, ce qui a entravé les travaux menés par l'Organisation. Le nombre d'attaques revendiquées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) ou lui ayant été attribuées a



diminué, de même que celui des affrontements armés et des détonations d'engins explosifs improvisés. Un déficit considérable de financement a encore aggravé une situation humanitaire déjà alarmante où les besoins atteignent une ampleur sans précédent. Au moment de l'élaboration du présent rapport, l'appel humanitaire révisé n'était financé qu'à hauteur de 27 %.

A. Évolution de la situation politique

4. Après deux années d'exercice du pouvoir, l'administration talibane de facto continue de tenir fermement le pays sous son contrôle et de donner la priorité à ce qu'elle appelle un « système islamique ». Alors que les ordonnances attribuées au chef des Taliban, Haibatullah Akhundzada, ont continué d'être promulguées de Kandahar, les décisions de l'administration, notamment celles relatives aux questions économiques, ont été prises à Kaboul, qui est aussi le centre névralgique des fonctions diplomatiques et de sécurité. De manière occasionnelle, le Gouvernement de facto, au complet ou en délégation, a été convoqué à Kandahar où les décisions de l'administration auraient été examinées par le chef des Taliban. Dans le cadre des réunions tenues par la MANUA, les autorités de facto ont observé une unité politique, en défendant un programme conservateur qui ne tient pas compte de la façon dont les décisions sont perçues dans le pays ou à l'extérieur.

5. Le chef des Taliban a continué de procéder à la nomination de hauts responsables de facto. Durant la période considérée, sur le plan national, le 3 juin, Mohammad Nasir Akhund, ancien Vice-Ministre des finances de facto, a été nommé ministre des finances de facto, de même qu'ont été nommés cinq vice-ministres de facto, deux au Ministère des finances, un au Ministère de l'éducation, un au Ministère de l'intérieur et un au Ministère de la propagation de la vertu et de la prévention du vice. Les nominations de facto intervenues au niveau infranational ont concerné cinq gouverneurs de province, neuf vice-gouverneurs de province et trois maires de capitale de province. Des remaniements ont concerné au moins 60 personnes au niveau des districts et ont également touché des ministères de facto au niveau de la direction. Le 19 juin, le chef des Taliban a nommé Abdul Rauf Al-Atmanan mufti de la Cour suprême afghane de facto.

6. Les 23 mai et 11 juillet, le Ministre de la justice de facto a publié les troisième et quatrième numéros du Journal officiel depuis la prise du pouvoir par les Taliban. Dans le troisième numéro figurent 69 décrets, ordonnances et instructions émis par le chef des Taliban entre 2016 et 2023, qui sont tous entrés en vigueur avant leur publication. Le quatrième numéro du Journal officiel contient cinq décrets qui fixent le mandat de quatre entités et dispositifs de contrôle de facto, dont la Haute Direction chargée de la supervision de l'application des décrets et ordonnances et des poursuites y relatives, et dresse la liste des membres de la Commission indépendante de facto chargée de la révision finale des documents législatifs.

7. La Haute Direction chargée de la supervision de l'application des décrets et ordonnances et des poursuites y relatives de facto, créée en mars 2023, est dotée d'un mandat qui souligne son indépendance et son autorité vis-à-vis des autres institutions de facto. Rendant compte directement au chef des Taliban, pourvue d'un effectif de 6 000 personnes, elle exerce une autorité de surveillance sur l'application des décrets et des ordonnances par les tribunaux de facto et sur d'autres questions telles que la négociation du transfert des prisonniers de l'étranger.

8. Le 17 juillet, le Premier Ministre de facto Mohammad Hassan Akhund est rentré à Kaboul pour y reprendre ses fonctions après un congé de maladie de trois mois passé à Kandahar. Depuis son retour, il n'a participé à aucune réunion ou manifestation publique. Alors qu'il occupait la fonction de premier ministre par intérim puis celle

de vice-premier ministre, Abdul Kabir a mené publiquement près de 60 activités de communication auxquelles ont participé toute une série de représentants locaux et de responsables de facto.

9. S'agissant des réformes constitutionnelle et juridique, dans le cadre d'un entretien accordé le 15 août, le Vice-Premier Ministre de facto Kabir aurait mentionné l'existence d'un processus d'élaboration d'une nouvelle constitution, ce qui a été noté en une autre occasion par le Ministre de la justice de facto, Abdul Hakim Shar'i. Le 17 août, ce dernier a annoncé l'abolition des partis politiques, dont l'existence a été jugée incompatible avec l'interprétation de la loi islamique par les autorités de facto.

10. Au nombre des nominations de facto à des fonctions de sécurité, on a compté 5 chefs de la police à l'échelon des provinces, 4 nouveaux commandants de corps d'armée et 12 nouveaux chefs de police à l'échelon des districts. Le Ministre de l'intérieur de facto et le Ministre de la défense de facto ont créé de nouveaux postes à l'intention de combattants taliban désireux d'intégrer les forces de sécurité de facto. L'enregistrement de ces combattants a commencé dans un certain nombre de provinces, dont celle de Jalalabad le 19 juin. Au 18 août, on aurait dénombré 1 070 nouveaux postes créés au sein du Ministère de l'intérieur de facto.

11. Durant la période considérée, des départements du Ministère de l'éducation de facto ont été supprimés, comme les centres de formation des enseignants, ou restructurés, au détriment de près de 4 000 universitaires. Le 13 juillet, le Ministère de l'éducation de facto a annoncé que le personnel des centres de formation des enseignants serait réaffecté à d'autres postes dans les services ministériels. Des responsables de facto se sont de plus en plus souvent exprimés publiquement pour souligner l'importance des madrassas. Le 2 juillet, lors d'une rencontre avec des dirigeants de madrassas privées à Kaboul, le Vice-Premier Ministre Kabir aurait indiqué que l'administration de facto allait soutenir ces établissements en leur allouant un budget spécifique. Le 4 juin, le Ministre de l'éducation de facto, Habibullah Agha, a rencontré les représentants des services éducatifs de facto de l'ensemble des 34 provinces, dans le cadre d'une réunion de travail tenue à Kandahar. Les interlocuteurs de haut niveau de la MANUA au sein de l'administration de facto ont continué, dans le cadre de leurs relations avec la Mission, de tenir les mêmes propos concernant l'éducation des filles, exhortant à la patience dans l'attente d'une solution et affirmant qu'à leur avis, l'interdiction était fondée. Un message a été systématiquement adressé à la communauté internationale, selon lequel l'éducation des filles était une question intérieure qui ne serait pas influencée par des acteurs extérieurs.

12. Les autorités de facto ont indiqué à la MANUA leur intention d'accroître de manière significative le nombre de madrassas. Le 15 août, le Ministre de l'éducation de facto a noté qu'il existait environ 15 000 madrassas en Afghanistan, toutes financées par le budget national, qui utiliseraient, selon ses dires, des programmes axés sur des sujets religieux, comportant un petit nombre de cours portant sur les sciences modernes. Le 23 juin, il a annoncé que le chef des Taliban avait approuvé le recrutement de 100 000 enseignants appelés à exercer dans ces établissements. Alors qu'elles ne sont pas admises dans les écoles publiques, les filles sont autorisées à étudier dans les madrassas, y compris au-delà de la sixième année dans la plupart des cas. Les premières données de terrain communiquées à la MANUA donnent à penser que le nombre de filles inscrites dans les madrassas a augmenté.

13. Le 2 juillet, par la publication d'une lettre du Ministre de la propagation de la vertu et de la prévention du vice de facto, en date du 26 juin, il a été annoncé que le chef des Taliban ordonnait la mise en œuvre de l'interdiction des salons de beauté destinés aux femmes dans un délai d'un mois. Cette ordonnance a eu des conséquences pour 60 000 personnes employées par quelque 12 000 entreprises. À

Kaboul, le 19 juillet, les forces de sécurité de facto ont eu recours à des canons à eau et ont procédé à des tirs de semonce pour disperser une manifestation pacifique d'environ 25 propriétaires et employées de salons de beauté. Quatre femmes qui manifestaient ont été arrêtées puis relâchées le jour même. Le 25 juillet, la plupart des salons de beauté avaient fermé en Afghanistan.

14. Le 15 août, les autorités de facto ont organisé diverses manifestations pour célébrer le deuxième anniversaire de la prise du pouvoir par les Taliban. Les discours qu'elles ont tenus pour l'occasion ont été axés sur les questions sociopolitiques, l'unité, les services à la population et l'éducation, et ont prôné le maintien des relations avec la communauté internationale dans la mesure où celle-ci ne s'ingérerait pas dans les affaires intérieures du pays. Une parade militaire s'est déroulée à Kandahar et des célébrations ont eu lieu dans diverses provinces. Le 19 août, au Ministère de la défense de facto à Kaboul, plusieurs hauts responsables de facto ont assisté à une cérémonie marquant l'indépendance de l'Afghanistan, durant laquelle la plupart des discours prononcés ont appelé la communauté internationale à coopérer davantage avec l'administration de facto et ont invité à œuvrer pour la préservation de l'indépendance nationale et pour l'unité.

15. Le 2 juin, le porte-parole des Taliban, Zabihullah Mujahid, a confirmé que le Gouvernement de facto avait approuvé le budget pour l'année financière 1402 allant du 21 mars 2023 au 20 mars 2024. Aucune information à ce sujet n'a été publiée. Le 22 juillet, les institutions de facto ont commencé de tenir des sessions durant lesquelles des entités sont venues rendre compte de leurs résultats annuels et exposer leurs priorités pour l'année suivante. Au 17 août, 32 entités avaient participé. Les autorités de facto ont continué de verser le traitement des fonctionnaires, femmes comprises. Les retraités de la fonction publique n'auraient reçu aucun paiement au cours des deux dernières années.

16. Les avocats défenseurs continuent de rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur profession. Le 20 mai, le département ad hoc du Ministère de la justice de facto a fait fermer six cabinets d'avocats défenseurs à Kaboul qui auraient fonctionné de manière illégale.

17. Du 25 mai au 17 août, la MANUA a facilité au total la tenue, dans 18 provinces, de 34 réunions d'information sur des questions liées à la gouvernance, dont les principes relatifs aux droits humains et à la prestation de services, entre des autorités locales de facto, des chefs religieux, des organisations de la société civile, des médias, des jeunes et d'autres membres de la communauté. La MANUA a également observé 101 réunions menées par des autorités locales de facto avec des communautés, qui ont porté sur les besoins de la population et les tensions entre tribus. Les organisations de la société civile ont exprimé leur inquiétude face à la réduction de l'espace civique et aux actes d'intimidation commis à leur endroit, ainsi qu'à l'encontre des médias et des travailleuses.

B. Sécurité

18. Entre le 20 mai et le 31 juillet, l'ONU a recensé 1 259 incidents liés à la sécurité, soit une légère augmentation par rapport aux 1 255 faits enregistrés au cours de la même période en 2022. Les données disponibles ont montré que les affrontements armés avaient reculé de 67 % (de 104 à 34) ; les attentats-suicides étaient passés d'une à deux attaques ; les explosions provoquées par des engins explosifs improvisés avaient diminué de 81 % (de 59 à 11) ; les arrestations avaient augmenté de 4,5 % (de 375 à 392) ; le nombre d'assassinats avait diminué de 35 % (de 56 à 36). La criminalité est restée élevée, les vols qualifiés, les larcins et les meurtres constituant les crimes et délits signalés en plus grand nombre. Quelque 27 différends ont été

répertoriés en lien avec la terre, les pâturages et la distribution d'eau. Les régions du nord-est, de l'ouest et du nord ont été concernées par 48 % des infractions enregistrées, les provinces les plus touchées étant celles de Konduz, du Hérat et de Takhar.

19. Entre le 20 mai et le 31 juillet, l'ONU a consigné cinq attaques menées par l'EIL-K dans trois provinces, contre 34 attaques menées dans huit provinces durant la même période en 2022. L'EIL-K a revendiqué une attaque à la voiture piégée le 6 juin, qui a visé et tué le Gouverneur de facto de la province de Badakhchan, Nisar Ahmad Ahmadi, et un attentat-suicide commis le 8 juin lors des funérailles de la victime, qui a tué 13 personnes (9 civils), dont le chef de la police de la province de Baghlan, Safiullah Samim, et en a blessé 52 autres (37 civils). En juillet, les forces de sécurité de facto ont affirmé avoir conduit avec succès des opérations contre l'EIL-K dans les provinces de Kaboul et de Nimroz.

20. Trois incidents ont été enregistrés à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan et un le long de la frontière avec le Tadjikistan. Les tensions ont continué avec la République islamique d'Iran à propos des droits de partage de l'eau du fleuve Helmand, et les rodomontades se sont accrues sur la frontière. Le 31 juillet, le Ministère iranien des affaires étrangères a déclaré qu'un accord préliminaire avait été trouvé avec les autorités de facto concernant l'utilisation de l'eau du fleuve Helmand, une délégation iranienne s'étant rendue sur place pour évaluer le débit du cours d'eau le 13 août.

21. La présence supposée de Tehrik-eTaliban Pakistan (TTP) en Afghanistan a continué de susciter des tensions avec le Pakistan. De hauts fonctionnaires de facto ont continué de nier publiquement la présence de terroristes dans le pays alors que le TTP publiait une déclaration pour faire savoir qu'il n'avait pas besoin de l'aide de l'Afghanistan dans le conflit qui l'opposait au Pakistan. À la suite de deux attaques distinctes commises le 12 juillet au Baloutchistan (Pakistan) qui ont fait 12 tués parmi le personnel militaire pakistanais, l'Envoyé spécial du Pakistan pour l'Afghanistan, Asif Durrani, s'est rendu à Kaboul du 19 au 21 juillet en vue d'examiner les problèmes liés à la sécurité. Le 2 août, le Ministère pakistanais des affaires étrangères a condamné publiquement l'utilisation du territoire afghan par divers groupes terroristes à des fins de préparation d'attaques commises sur le sol pakistanais, alléguant que des individus originaires de Kandahar étaient responsables des attaques perpétrées au Baloutchistan le 12 juillet. Le 7 août, le chef d'état-major de l'Armée pakistanaise, le général Syed Asim Munir, a avancé que des Afghans étaient impliqués dans l'attaque perpétrée le 30 juillet contre une manifestation politique qui s'était déroulée dans le district de Bajaur (province de Khyber Pakhtunkhwa), au Pakistan. Le 5 août, le Ministre afghan de la défense de facto, Mohammad Yaqoub Omar, a annoncé publiquement l'interdiction du jihad à l'extérieur de l'Afghanistan. Le 8 août, le porte-parole des Taliban de facto a rejeté les accusations selon lesquelles le territoire afghan serait utilisé pour la préparation d'attaques contre le Pakistan et il a prôné des solutions communes en notant que le Pakistan devait veiller à sa propre sécurité.

22. L'opposition armée a continué de viser les forces de sécurité de facto durant la période considérée, commettant 42 attaques dans 12 provinces, revendiquées par le Front national de résistance, le Mouvement de libération de l'Afghanistan et le Front de la liberté de l'Afghanistan. Il est à noter que le Front national de résistance a revendiqué le meurtre de quatre Taliban par la détonation d'un engin explosif improvisé à déclencheur magnétique, à Taloqan (province du Takhar), le 15 août, et le Mouvement de libération de l'Afghanistan une attaque au mortier commise contre l'aéroport de Faizabad (province du Badakhchan), le 8 août.

23. En ce qui concerne les armes légères et de petit calibre, la MANUA a dialogué avec les parties prenantes au sujet d'un plan pluriannuel et d'un dispositif de réduction des risques comme suit : du 13 au 15 juin, avec le Service de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs des États-Unis et la Direction nationale pakistanaise de la lutte antiterroriste ; le 3 juin, à Kaboul, avec le Ministère de la défense de facto et le département de la lutte antimines de facto ; le 12 juillet, à Tachkent, avec le bureau régional de l'ONUDC ; entre le 4 et le 21 juillet, avec les autorités des États de l'Asie centrale.

24. Dans le domaine des armes, les autorités de facto ont continué d'indiquer qu'elles procédaient à des saisies et prenaient des mesures de régulation. Durant la période considérée, la MANUA a enregistré 36 saisies d'armes dans 15 provinces contre 101 saisies dans 30 provinces durant la période précédente, du 1^{er} février au 20 mai. Le 22 juillet, le Ministre de l'intérieur de facto a publié une ordonnance requérant de tous les négociants en armes à feu qu'ils obtiennent une autorisation d'exercice et de tous les civils possédant des fusils automatiques qu'ils se procurent un permis ou renoncent à ces armes, dont l'importation a en outre été interdite.

25. Entre le 20 mai et le 31 juillet, l'ONU a recensé 31 incidents ayant directement touché son personnel, soit une diminution par rapport aux 41 faits enregistrés au cours de la même période en 2022. Les incidents se répartissent comme suit : 15 cas d'intimidation, 4 faits de nature criminelle, 4 arrestations et 11 incidents ayant touché les complexes, les bureaux et les biens des Nations Unies. Le 13 juin, dans les provinces de Kapissa et de Panjchir, un groupe en mission a été arrêté sur la route à deux points de contrôle distincts où les forces de sécurité de facto ont photographié les pièces d'identité des membres du personnel des Nations Unies. Le 18 juillet, devant l'entrée du complexe de l'ONU à Hérat, des gardes armés des services de protection de facto sont intervenus pour empêcher deux membres du personnel du Ministère de la propagation de la vertu et de la prévention du vice de facto de fouiller un véhicule appartenant à l'Organisation dans le but de vérifier si des Afghanes membres du personnel des Nations Unies s'y trouvaient.

C. Coopération régionale

26. Des pays et des organisations de la région et au-delà ont poursuivi leurs échanges bilatéraux et multilatéraux sur l'Afghanistan, abordant des sujets tels que la gouvernance inclusive, les droits humains, les droits des femmes, la lutte contre le terrorisme, la sécurité des frontières, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la coopération économique. Les 25 et 26 mai s'est tenue à Achgabat la quatrième réunion des représentants et envoyés spéciaux pour l'Afghanistan des pays de l'Asie centrale et de l'Union européenne, à laquelle a participé la MANUA. Dans une déclaration conjointe, les participants ont exhorté les Taliban à lever toutes les interdictions restreignant les droits à l'éducation, au travail et à la participation à la vie publique des femmes et des filles afghanes, et à mettre en place un gouvernement inclusif. Des pays voisins ont également fait part de leur préoccupation quant au canal Qouch Tepa que les autorités de facto avaient l'intention d'alimenter par l'eau provenant du fleuve Amou-Daria.

27. Le 4 juillet, le Gouvernement indien a présidé le vingt-troisième sommet en ligne des chefs d'État de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, dont la déclaration finale a plaidé, entre autres, pour la construction de l'Afghanistan en tant qu'État indépendant, neutre, uni, démocratique et pacifique, exempt de terrorisme, de guerre et de drogues, et a appuyé la constitution d'un gouvernement inclusif. Du 26 au 28 juillet, à Astana, le Gouvernement kazakhstanais a accueilli dans un format

« C5+1 » une réunion des envoyés spéciaux pour l'Afghanistan des pays de l'Asie centrale et des États-Unis d'Amérique, afin d'examiner les questions des droits des femmes afghanes et du gouvernement inclusif, ainsi que les mesures à prendre pour entamer le dialogue avec les autorités de facto. Le 4 août, les Présidents de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan se sont rencontrés à Achgabat pour s'entretenir de la coopération économique et de la sécurité régionale et pour mieux coordonner leur action en réponse aux problèmes régionaux.

28. Le 8 juin, les Gouvernements pakistanais et turkmène ont signé un plan conjoint de mise en œuvre visant à l'accélération des travaux relatifs au gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde. Le 18 juillet, à Islamabad, les autorités de facto ont signé un accord tripartite relatif au projet de chemin de fer transafghan avec de hauts responsables pakistanais, ouzbeks et afghans. La construction de ce chemin de fer a été, entre autres sujets, au centre des discussions du sommet conjoint qui s'est tenu le 19 juillet entre les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe et les pays de l'Asie centrale. Le 13 juin, des exportations de gaz de pétrole liquéfié provenant de la Fédération de Russie seraient parvenues pour la première fois au Pakistan, au terme d'un parcours par rail de la Fédération de Russie au Kazakhstan et à l'Ouzbékistan, puis par camions via le point de passage de Tor Kham (province de Nangarhar) en Afghanistan.

29. Le 24 juin, le Vice-Premier Ministre de facto, Abdul Ghani Baradar, et le Ministre du commerce et de l'industrie de facto ont annoncé qu'ils approuvaient le plan du comité national de transition concernant l'acheminement par camion de gaz et de pétrole sous forme de cargaisons de gaz liquide depuis le Turkménistan jusqu'au Pakistan via l'Afghanistan, et ce pour une « période d'essai ».

30. Les relations bilatérales ont porté avant tout sur les questions économiques, dont le commerce et la connectivité. Le 11 juillet, à Mazar-e Charif, l'Envoyé spécial ouzbek pour l'Afghanistan, Esmatullah Ergashev, a rencontré le Gouverneur de facto de la province de Balkh, Yusuf Wafa, pour un entretien consacré aux relations économiques. Le Ministre du commerce et de l'industrie de facto, Nooruddin Azizi, s'est rendu le 18 mai au quatorzième Forum économique international Russie-monde islamique en Fédération de Russie, puis a effectué une visite au Kazakhstan du 3 au 5 août, à l'occasion d'une foire et d'un forum commerciaux d'une durée de trois jours. Le 30 juin, le Vice-Premier Ministre de facto, Abdul Salam Hanafi, et le Ministre de la défense de facto, Mohammad Yaqoub Omar, ont rencontré à Djedda (Arabie saoudite) le prince héritier du Royaume d'Arabie saoudite, Mohammad bin Salman Al Saud.

31. Les 30 et 31 juillet, le Ministre des affaires étrangères de facto, Amir Khan Motaqi, a rencontré à Doha les membres d'une délégation américaine de haut niveau, dont le Représentant spécial pour l'Afghanistan, Thomas West, l'Envoyée spéciale pour les femmes et les filles afghanes et les droits humains, Rina Amiri, et la Chef de la Mission des États-Unis en Afghanistan basée à Doha, Karen Decker. Dans leur déclaration, les États-Unis ont pris note du fait que les Taliban maintenaient leur engagement de n'autoriser quiconque à utiliser le territoire afghan pour les menacer ou menacer leurs alliés, et ils ont indiqué que les deux parties examinaient ce que les Taliban faisaient pour s'acquitter de leurs engagements en matière de sécurité. Ils ont exhorté les Taliban à renoncer aux politiques responsables de la détérioration dans le pays de la situation relative aux droits humains, en particulier pour les femmes et les filles. Durant son séjour à Doha, le Ministre des affaires étrangères de facto a également rencontré des représentants d'autres ambassades pour s'entretenir de questions concernant l'Afghanistan.

III. Droits humains

32. Le 27 juin, la MANUA a publié un rapport sur les conséquences que les engins explosifs improvisés avaient pour les civils en Afghanistan. Il en est ressorti qu'en dépit d'une réduction notable des victimes civiles qu'avait fait le conflit armé depuis la prise du pouvoir des Taliban, la population civile continuait de subir un grand nombre d'attaques utilisant ce type d'explosif. Durant la période considérée, la Mission a confirmé au moins 154 victimes civiles (41 personnes tuées et 113 blessées), au nombre desquelles figuraient au moins 65 enfants, pour la plupart touchées par des restes explosifs de guerre ou ayant été la cible d'attaques perpétrées à l'aide d'engins explosifs improvisés. Les restes explosifs de guerre continuent de causer des dommages significatifs aux enfants, qui ramassent souvent des engins non explosés pour les vendre à la ferraille ou pour jouer avec.

33. Entre le 1^{er} avril et le 30 juin, l'équipe spéciale (surveillance et information) pour l'Afghanistan, chargée des enfants en temps de conflit armé, a confirmé 393 violations graves à l'encontre de 255 enfants, dont 24 filles. Les meurtres et les mutilations, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans le cadre du conflit, ainsi que le déni d'assistance humanitaire, ont figuré parmi les violations les plus fréquentes et ont compté pour 92 % de toutes celles qui avaient été vérifiées.

34. Durant la période considérée, la MANUA a recensé au moins six exécutions extrajudiciaires d'anciens responsables gouvernementaux et membres des forces nationales afghanes de défense et de sécurité, au moins 30 arrestations et détentions arbitraires, et au moins 16 cas de torture et de mauvais traitements contre des personnes appartenant aux catégories susmentionnées. En parallèle, elle a également confirmé des violations des droits humains qui auraient été commises par les autorités de facto contre des individus accusés d'être affiliés à des groupes de résistance armés, en premier lieu le Front national de résistance et l'EIL-K, au nombre desquelles on comptait au moins six exécutions extrajudiciaires et au moins 45 arrestations et détentions arbitraires. Le 22 août, la MANUA a rendu publiques des informations sur les violations des droits humains qui auraient été commises par les autorités de facto contre d'anciens responsables gouvernementaux et membres des forces nationales afghanes de défense et de sécurité. Au moins 218 exécutions extrajudiciaires, 424 arrestations et détentions arbitraires, 144 cas de torture et de mauvais traitements et 14 cas de disparition forcée ont été recensés preuves à l'appui par le Service des droits humains entre le 15 août 2021 et le 30 juin 2023.

35. En ce qui concerne les châtiments corporels infligés par les autorités judiciaires, la MANUA a recensé au moins 34 hommes, 8 femmes et 2 garçons flagellés publiquement en raison de diverses infractions telles que des délits liés à la drogue, le jeu, la fuite, des comportements « immoraux » et la sodomie. Le 20 juin, la Cour suprême de facto a annoncé sur les médias sociaux que la peine capitale avait été appliquée publiquement à un homme âgé de 35 ans dans la province de Laghman. C'est la deuxième fois depuis l'arrivée au pouvoir des Taliban que la peine de mort est appliquée pour donner suite à une décision de justice.

36. La liberté d'expression est demeurée limitée. Le 1^{er} juin, à Kaboul, Haseeb Ahrari, poète et écrivain, a été accusé de diffuser de la propagande hostile aux autorités de facto, arrêté puis relâché le 24 juillet. Le 12 juillet, dans la province de Nangarhar, un journaliste de la radio, Irfanullah Bidar, a été également arrêté puis relâché le 25 juillet. Depuis le 6 août, la Direction générale du renseignement de facto détient au moins neuf journalistes en divers endroits du pays. En outre, Mortaza Behboudi, journaliste franco-afghan arrêté par les autorités de facto le 7 janvier, et Matiullah Wesa, dirigeant de l'organisation non gouvernementale PenPath arrêté le 27 mars, demeurent captifs. Le 1^{er} août, les autorités de facto ont arrêté la diffusion

de la radio et de la télévision Hamisha Bahar dans la ville de Jalalabad, dénonçant la tenue d'un atelier de journalisme mixte (hommes-femmes). Deux autres stations de radio hébergées par Hamisha Bahar ont également été fermées. Toutes trois ont été autorisées à rouvrir l'antenne depuis.

37. Le 17 juillet, le porte-parole des Taliban a annoncé que les célébrations suivies par les communautés chiites durant la fête religieuse d'Achoura pouvaient avoir lieu mais que les déplacements de groupes et les larges rassemblements n'étaient pas autorisés. Dans les villes de Kaboul et de Ghazni, les membres du personnel de sécurité de facto ont dispersé les fidèles par la force, causant la mort de quatre civils à Ghazni.

38. Le Ministère de la propagation de la vertu et de la prévention du vice de facto a affirmé avoir fait des efforts pour améliorer la conduite de son personnel. Le 24 mai, il a annoncé publiquement que l'un de ses fonctionnaires avait été congédié après la diffusion sur les médias sociaux d'une vidéo le montrant en train de gifler un conducteur de bus. Il n'en reste pas moins que la MANUA a recensé au moins 120 cas de mauvais traitements et d'arrestations et de détentions arbitraires, actes commis par le personnel ministériel à l'encontre de personnes accusées de non-respect des instructions.

39. Les libertés et les droits fondamentaux des femmes et des filles ont continué d'être restreints durant la période considérée. Le 21 juin, à Kandahar, le Département des réfugiés et des rapatriés de facto a publié une lettre ordonnant à toutes les travailleuses humanitaires afghanes de ne plus se rendre à leur travail, conformément au décret promulgué par le chef des Taliban, portant interdiction pour les Afghanes d'être employées par des organisations non gouvernementales, nationales ou internationales.

40. Il a également été signalé que des femmes et des filles avaient subi des violences, telles que des meurtres, des crimes d'honneur, des mariages forcés, des coups ayant entraîné des blessures ou des handicaps, et que certaines avaient tenté à leur vie. En juillet, dans le cadre de consultations trimestrielles, la MANUA, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sont entrées en contact avec 529 Afghanes dans 22 provinces. Ces femmes ont réaffirmé les effets cumulés que les décrets promulgués par les autorités de facto avaient sur leur vie et leur santé mentale. Pour 71 % d'entre elles, l'anxiété, le sentiment d'isolement et la dépression qu'elles éprouvaient s'étaient considérablement aggravés au cours des trois derniers mois, soit une augmentation de 57 % par rapport à la précédente enquête trimestrielle. Il a été indiqué par 61 % d'entre elles que les décrets étaient appliqués de manière de plus en plus stricte et ne souffraient pas d'exception dans les zones où elles vivaient. En dépit de ces restrictions, les femmes continuent de contribuer activement à la vie de leur communauté, 78 % des personnes interrogées déclarant aider des personnes extérieures à leur ménage lorsqu'elles disposent d'un revenu. Celles qui ont été consultées ont exhorté la communauté internationale à poursuivre ses efforts pour lever les obstacles à l'éducation et donner aux femmes plus de possibilités rémunératrices sur le plan économique. Elles ont souligné qu'il était essentiel qu'elles bénéficient d'une protection juridique dans leur participation à la vie politique et gagnent en autonomie au sein du ménage. Elles ont demandé à la communauté internationale d'accroître ses échanges avec les autorités de facto au sujet de l'égalité des genres et des droits des femmes. Quarante-neuf pour cent ont lancé une mise en garde, à savoir que la reconnaissance des autorités de facto par l'ONU ne devait intervenir que sous réserve de conditions spécifiques relatives aux droits des femmes, et 47 % ont avancé que la reconnaissance ne devait être accordée en aucun cas.

IV. Développement économique, coordination et efficacité de l'aide

41. Selon l'édition datée du 31 juillet de la publication mensuelle de la Banque mondiale, *Afghanistan Economic Monitor*, les résultats enregistrés sur le plan macroéconomique sont restés relativement solides durant la période considérée. Selon des données douanières non officielles, les recettes engrangées durant les quatre premiers mois de l'année financière 1402 (ayant commencé le 21 mars) se sont élevées à 63 milliards d'afghanis (739 millions de dollars), soit une augmentation de 16 % par rapport à la même période de l'année financière précédente, résultant principalement de la collecte des taxes frontalières (environ 60 % du total des recettes). Les recettes intérieures se sont également accrues de 7 % par rapport à la même période de l'année précédente, une augmentation qui est due principalement aux redevances acquittées pour la délivrance des passeports et aux droits d'exploitation des ressources minières. Bien que les recettes aient augmenté du fait d'une intensification de la collecte de l'impôt par les autorités de facto, en 2022, le produit intérieur brut (PIB) s'est contracté de 3,6 % selon les estimations du PNUD, après avoir chuté de 20,7 % en 2021. La contraction s'explique en grande partie par une baisse drastique du financement de l'aide humanitaire en 2023. En 2022, l'Afghanistan a reçu une aide internationale d'un montant de 3,7 milliards de dollars. Toujours selon les estimations du PNUD, si l'aide était réduite de 30 % en 2023 sur la base de ce montant, le PIB se contracterait de 0,5 %, alors que le taux de croissance serait de 1,4 % sans cette réduction.

42. Les autorités de facto ont fait porter leurs efforts avant tout sur la production intérieure destinée à la fois aux marchés nationaux et d'exportation, soutenant les entreprises privées comme publiques. Le 3 août, le Ministre des finances de facto a rencontré les représentants des chambres de commerce des différents secteurs afin d'examiner les directives qui avaient été élaborées par un comité conjoint précédemment créé en vue de régler les problèmes rencontrés par le secteur privé. La foire exposition Abu Hanifa dédiée au secteur privé, qui s'est tenue du 16 au 22 juillet, a été visitée par environ 700 entreprises, dont 250 appartenant à des femmes. Le Ministre de facto a annoncé, les 21 et 23 juillet, que 12 des 44 entreprises détenues par l'État avaient été remises en service à compter d'août 2021 et qu'une commission chargée d'évaluer le statut de toutes les entreprises publiques avait été créée.

43. Selon l'édition datée du 31 juillet de *Afghanistan Economic Monitor*, la Banque mondiale a estimé que le taux global d'inflation négatif en glissement annuel, soit -2,83 % en 2023, découlait principalement d'une baisse de 5,85 % en glissement annuel de la hausse du prix des denrées alimentaires. Cet état de fait s'expliquait par un effet de base (inflation élevée durant le premier semestre de 2022), ainsi que par la baisse du prix des produits de première nécessité et les répercussions d'une devise afghane forte. Les produits essentiels, alimentaires ou autres demeuraient largement disponibles sur les marchés, alors même que selon *Afghanistan Economic Monitor*, plus de la moitié des familles afghanes continuaient de faire face à de grandes difficultés pour préserver leurs moyens de subsistance et étaient de plus en plus dépendantes de l'aide internationale et des envois de fonds.

44. Selon *Afghanistan Economic Monitor*, entre janvier et mai 2023, le montant des exportations a atteint 0,73 milliard de dollars, soit une augmentation de 9 % par rapport à la même période en 2022, qui est imputable avant tout aux exportations de charbon. Le montant des importations a atteint 3,1 milliards de dollars, en hausse de 36 % par rapport à la même période de l'année précédente. En conséquence, le déficit commercial s'est creusé à 2,4 milliards de dollars.

45. Des travaux routiers ont été entrepris dans le district de Salang et sur l'axe Kandahar-Kaboul, les 12 et 15 juillet respectivement. Le 25 juillet, le Gouvernement de facto a donné instruction à la Commission économique de facto de traiter en priorité les projets relatifs à l'énergie, en coopération avec la commission interministérielle créée à cet effet. Les autorités de facto ont annoncé le 1^{er} août que la première tranche des travaux du canal de Qouch Tapa était achevée à 85 %. Alors que les travaux de captage devraient se poursuivre jusqu'en 2025, les parties prenantes ont exprimé à maintes reprises leur préoccupation à la MANUA quant aux conséquences que le canal pourrait avoir en aval dans les bassins de l'Amou-Daria et de la mer d'Aral, pour lesquels il n'existait aucun accord transfrontière d'allocation de l'eau incluant l'Afghanistan. Le 7 août, quatre vastes mines de fer du Hérat et une mine de zinc et de plomb du Ghor ont acquis le statut de coentreprise dans le cadre de contrats conclus avec des partenaires internationaux. Le 5 août, la direction de facto de la Commission économique a annoncé un plan visant à la création d'un comité consultatif économique national qui serait composé de professeurs d'université, d'experts en affaires économiques et de représentants du commerce et de l'industrie. Le 20 août, elle a approuvé la mise en place d'un comité interministériel appelé à élaborer la version finale d'une stratégie nationale de développement.

46. Le conseil d'administration de Fund for the Afghan People (Fonds pour le peuple afghan), dont le siège est en Suisse et qui détient 3,5 milliards de dollars des réserves de l'Afghanistan officiellement déposées aux États-Unis, s'est réuni pour la troisième fois en ligne, le 26 juin. Le Fonds aurait accumulé 128 millions de dollars d'intérêts. Dans une déclaration, le comité d'administration a indiqué qu'il avait décidé d'allouer une faible part de ces intérêts aux principales dépenses de fonctionnement, tout en recherchant d'autres sources de financement, et de constituer un comité consultatif composé de citoyens afghans et de membres internationaux.

47. Le dispositif d'importation de liquidités créé par l'ONU pour contribuer aux opérations humanitaires a permis de transférer 2,9 milliards de dollars entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 juillet 2023. Durant cette période, 19 entités, fonds et programmes des Nations Unies, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et 49 organisations internationales non gouvernementales accréditées ont eu accès à ce dispositif. Les billets de banque importés ont permis aux organismes des Nations Unies de financer leur action humanitaire et aux organisations non gouvernementales de bénéficier d'un financement international en toute transparence et à moindres frais, tout en contribuant à stabiliser le cours de la devise afghane.

48. La MANUA a développé ses relations avec la Banque centrale d'Afghanistan. Le 19 juillet, la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Roza Otunbayeva, a rencontré le Gouverneur de facto de la Banque, Hidayatullah Badri, pour envisager la tenue d'une manifestation sur le microfinancement, mettre en évidence les possibilités à exploiter et les problèmes, et proposer des solutions pour venir en aide aux Afghans dans le besoin ; à ces fins, un comité directeur placé sous la direction de la Représentante spéciale a été établi et s'est réuni pour la première fois le 31 juillet. Par la suite, la Banque centrale et l'ONU ont mis en place des groupes techniques de travail en vue d'améliorer la coordination des questions relevant des secteurs bancaire et financier. Ces groupes de travail se sont réunis à deux reprises, les 24 juillet et 10 août, pour examiner des questions liées au microfinancement, les problèmes rencontrés dans les transferts internationaux de fonds, l'état de santé des banques, la capacité de la Banque centrale, les services bancaires islamiques et les marchés monétaires informels.

49. Le 27 juin, le Groupe de coordination pour l'Afghanistan a tenu des réunions avec de hauts fonctionnaires de l'Union européenne à Bruxelles, durant lesquelles il

a été admis que l'ONU et ses partenaires s'efforçaient de fournir à l'Afghanistan une aide inspiré par les principes et il a été discuté des possibilités de poursuivre la fourniture de cette aide internationale. En dépit des restrictions imposées aux femmes travaillant pour les Nations Unies et des organisations non gouvernementales, le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan a été en mesure de répondre aux besoins de base de la population dans les régions du nord, du sud et de l'est du pays, conformément aux principes humanitaires de l'Organisation. Les règles de fonctionnement du Fonds ont été approuvées à la session de son comité directeur le 26 juin, le Fonds étant ainsi devenu le principal instrument de financement commun des activités conjointes de programmation de l'équipe de pays des Nations Unies en Afghanistan. Le Fonds est conforme au Cadre stratégique en faveur de l'Afghanistan 2023-2025, mis en route le 3 juillet, qui est axé sur trois volets prioritaires complémentaires : services de base fournis en continu ; possibilités économiques et moyens de subsistance durables ; cohésion sociale, inclusion, égalité des genres, droits humains et état de droit.

50. Le 5 juin, une organisation de la société civile afghane a organisé une table ronde pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement. Les participants ont mis l'accent sur l'inertie dont faisaient preuve l'ensemble des parties prenantes depuis août 2021 en ce qui concernait les changements climatiques et les questions environnementales, et ils ont noté que le financement de l'action climatique en Afghanistan restait suspendu. La sécheresse qui perdure depuis plusieurs années continue de se répercuter sur les besoins humanitaires, les moyens de subsistance et la dynamique migratoire et d'exercer une pression supplémentaire sur l'évolution du bassin hydrographique transfrontière. Les autorités de facto ont récemment fait entrer en vigueur une réglementation relative à l'utilisation des eaux souterraines dans un contexte de pénurie croissante, ont imposé des restrictions en matière de déforestation et annoncé, le 6 août, que l'élaboration d'un plan quinquennal de résilience aux changements climatiques était en cours. Des représentants de la société civile afghane ont dit à la MANUA être vivement préoccupés par le fait que l'Afghanistan n'était pas représenté à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

51. L'ONU a accompli des progrès en ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et la lutte contre ces pratiques. Le 5 juillet, le coordonnateur local de la protection contre l'exploitation, les atteintes et le harcèlement sexuels a informé de la création d'un réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles composé de 125 entités du système des Nations Unies, organisations non gouvernementales, organisations de la société civile et donateurs, parallèlement aux travaux qui continuaient d'être menés pour développer des dispositifs centralisés et accessibles d'identification et d'atténuation des risques, des mécanismes de communication de l'information et des actions de renforcement des capacités.

V. Aide humanitaire

52. L'Afghanistan a continué de faire face à des besoins humanitaires d'une ampleur sans précédent, deux tiers de sa population requérant une aide en 2023. À la fin du premier semestre, la tendance d'évolution montrait une dégradation de la situation en matière de protection, un faible répit de l'insécurité alimentaire et une baisse minimale, pour le reste de l'année, du nombre de personnes susceptibles d'être nouvellement touchées par une catastrophe naturelle ainsi que de rapatriés de la République islamique d'Iran et du Pakistan sans papiers. La dégradation des conditions de protection a conduit à revoir à la hausse les estimations concernant le nombre de personnes dans le besoin, qui est passé de 28,3 millions à 29,2 millions

depuis le début de 2023. De nouvelles menaces telles que l'infestation de criquets marocains et l'apparition d'organismes nuisibles aux végétaux et autres maladies animales vont nuire à une situation déjà fragile sur le plan de l'insécurité alimentaire et des moyens de subsistance. Les effets de la sécheresse qui a sévi durant les deux dernières années continuent de se faire sentir, exacerbant l'insécurité en matière d'alimentation, de moyens de subsistance et d'eau.

53. À la suite de l'interdiction de travailler pour les organisations non gouvernementales qui a frappé les femmes afghanes en décembre 2022 puis des sévères restrictions qui ont été imposées en avril 2023 à celles employées par les Nations Unies, les dernières enquêtes rapides menées par les groupes de travail chargés des questions de genre et de l'accès humanitaire ont montré que 28 % du personnel féminin des organisations ayant répondu au questionnaire continuait de travailler à domicile, que 15 % des organisations dirigées par des femmes avaient cessé de fonctionner et que 67 % ne recevaient plus le financement nécessaire à leurs activités. Depuis le début de juillet, les organisations de femmes auraient reçu des courriers officiels du Ministère de l'économie de facto leur demandant de remplacer par des hommes les femmes occupant des fonctions à la direction ou au conseil d'administration. L'équipe de pays pour l'action humanitaire suit les effets que l'interdiction a eus par secteur, notamment la participation des femmes dans tous les domaines (évaluation des besoins, distributions et contrôle), rencontrant néanmoins des problèmes persistants et des situations variables d'une région à l'autre. Alors que les actions menées ont eu globalement une portée similaire à celle observée durant les quatre premiers mois de 2022, avec 17,3 millions de personnes bénéficiaires d'une aide entre janvier et avril 2023, les interventions de certains groupes sont en baisse sensible. Le manque de fonds et les obstacles bureaucratiques mis par les autorités de facto sont en grande partie à l'origine de cette situation. Les organismes humanitaires poursuivent des négociations visant à consolider et étendre les accords exemptant de l'interdiction conclus au niveau local avec les autorités de facto.

54. En dépit des difficultés, la communauté humanitaire s'emploie à répondre aux besoins criants de l'Afghanistan en prenant davantage de mesures pour atténuer les risques et en utilisant des outils communs à tous qui permettent l'application de règles minimales pour des programmes de qualité. En raison de l'évolution du contexte des interventions, le plan de réponse humanitaire pour 2023 a été révisé en mai et son montant réévalué à 3,23 milliards de dollars. Ce budget révisé doit permettre de faire en sorte que 21,3 millions de personnes bénéficient d'une aide. Cependant, le plan souffre d'un grave déficit de financement, avec seulement 27 % des ressources nécessaires disponibles au 12 septembre.

55. Entre janvier et juin, 21,5 millions de personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire, bien que les quantités prévues aient été restreintes en raison de problèmes de financement. Quelque 20,1 millions de personnes ont reçu de la nourriture et des moyens de subsistance, 8,4 millions de personnes des soins de santé, 3,1 millions d'enfants et de mères allaitantes un soutien pour prévenir et traiter la malnutrition aiguë, 6,2 millions de personnes une aide en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, 1,3 million d'enfants un accès à l'éducation, 406 000 personnes un logement d'urgence et des articles ménagers et 1,6 million de personnes au moins une forme d'aide à la protection. Un nouvel itinéraire de distribution qui passe par le port de Chabahar, en République islamique d'Iran, a été ouvert pour acheminer l'aide humanitaire en Afghanistan ; le 4 juillet, 10 000 tonnes métriques de blé sont arrivées à Hérat, où les céréales ont été moulues en vue de leur distribution aux familles nécessiteuses dans tout le pays.

56. Entre le 1^{er} avril et le 30 juin, les acteurs de la sphère humanitaire ont distribué une aide à 2,7 millions de personnes en vue d'améliorer la sécurité alimentaire du

ménage ; 143 000 ont reçu des ressources agricoles de qualité, telles que fertilisants et semences, et une formation ; 1,1 million des moyens de protection du bétail ; 63 000 des volailles d'élevage domestique ; 678 000 des lots pour la culture jardinière de légumes ; 248 000 du petit matériel agricole ; 67 000 de l'argent liquide en vue de la réparation d'infrastructures critiques locales ; enfin, 427 000 personnes âgées, personnes handicapées, femmes et enfants qui étaient chefs de ménage ont reçu une aide en espèces inconditionnelle et polyvalente. Quelque 2,3 millions de bovins ont été vaccinés contre la dermatose nodulaire contagieuse dans 414 districts, ce qui a permis de venir en aide à 1,6 million de ménages. Des opérations de lutte antiacridienne ont été réalisées sur une superficie de 40 464 hectares dans huit provinces.

57. Entre le 1^{er} janvier et le 22 juillet, 18 000 cas présumés de rougeole ont été enregistrés (71 % d'enfants âgés de moins de 5 ans) contre 63 654 cas présumés (78 % d'enfants âgés de moins de 5 ans) durant la même période en 2022. Durant les sept premiers mois de 2023, l'ONU a vacciné plus de 1,4 million d'enfants contre la rougeole dans tous les districts. Entre le 1^{er} janvier et le 22 juillet, 106 000 cas de diarrhée aqueuse aiguë avec déshydratation (57 % d'enfants âgés de moins de 5 ans) ont été signalés contre 19 050 cas (17 % d'enfants âgés de moins de 5 ans) de mai à juillet 2022. En 2023, cinq cas de personnes infectées par le poliovirus sauvage de type 1 ont été enregistrés contre un cas en 2022.

58. Le nombre de consultations pour des traumatismes liés aux conflits a diminué de 52 % entre le 21 mai et le 30 juin par rapport à la même période en 2022, 784 personnes ayant reçu des soins de traumatologie pour des blessures survenues dans le contexte du conflit, contre 1 648 au cours de la période précédente. Depuis le début de 2023, 214 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été admis et traités dans 3 346 établissements de soins hospitaliers et ambulatoires. Plus de 450 équipes mobiles de santé et de nutrition sont venues en aide à la population de régions reculées, dispensant quelque 400 000 consultations par mois.

59. Entre le 1^{er} mai et le 21 juillet, on a dénombré un total de 1,2 million de personnes entrées sur le territoire afghan, dont 249 000 rapatriés de la République islamique d'Iran et 958 000 du Pakistan. Entre le 1^{er} mai et le 21 juin, plus de 205 800 migrants afghans sans papiers rentrant dans leur pays sont passés par les quatre centres d'accueil de l'Organisation internationale pour les migrations dans les provinces du Hérat, de Nimroz, du Nangahar et de Kandahar. L'Organisation a indiqué que plus de 87 000 de ceux qui tentaient de rentrer en Afghanistan avaient été refoulés hors de ses frontières, tandis que plus de 118 000 avaient effectué un retour spontané. Entre le 11 mai et le 25 juillet, quelque 5 277 réfugiés afghans, arrivant essentiellement du Pakistan (5 102), de la République islamique d'Iran (130) et d'autres pays (45), sont rentrés en Afghanistan dans le cadre du programme de rapatriement volontaire des Nations Unies. Le rythme des retours en 2023 est presque six fois plus élevé que lors de la même période en 2022. En 2023, l'ONU a apporté un soutien à près de 223 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés rapatriés, ainsi qu'aux membres des communautés d'accueil, dans 80 zones prioritaires de retour et de réintégration dans tout l'Afghanistan. Depuis 2021, elle a dénombré 1,39 million de personnes déplacées ayant été rapatriées.

60. Le nombre de cas d'entrave à l'exécution d'activités humanitaires est resté élevé, 191 incidents ayant été signalés entre le 21 mai et le 26 juillet, contre 115 au cours de la même période en 2022. Durant la période considérée, 15 faits de violence et menaces ayant visé du personnel, des biens et des installations humanitaires ont été enregistrés, soit une baisse par rapport aux 45 incidents confirmés durant la même période en 2022. En outre, 55 incidents fondés sur le genre, environ 99 % imputables aux autorités de facto, se sont produits en lien, entre autres, avec la programmation

(22) et les restrictions mises à la participation des femmes aux interventions humanitaires (22).

61. Le Service de la lutte antimines a dirigé l'inspection d'une superficie de 2 kilomètres carrés et a permis de déminer plus de 10,5 kilomètres carrés de terrains contaminés, 18 664 engins explosifs, y compris des engins explosifs improvisés, ayant pu être retirés en toute sécurité. Un total de 90 904 personnes, dont 44 359 femmes et filles, ont reçu une éducation au danger des engins explosifs dans les communautés et les zones de retour.

VI. Lutte contre les stupéfiants

62. Des premières indications donnent à penser que la culture du pavot à opium a diminué en Afghanistan, à la suite de l'interdiction de la culture des plantes psychotropes promulguée par les autorités de facto en avril 2022. Selon une évaluation initiale, la plupart des agriculteurs ont remplacé la culture du pavot par celle du blé. Dans le pays, les prix moyens de l'opium sec et de l'opium frais dans les exploitations sont demeurés relativement stables durant les cinq derniers mois, respectivement à 327 et 196 dollars le kilogramme. Ces tarifs sont presque cinq fois plus élevés qu'en juillet 2021.

63. Selon l'ONUDD, le trafic de l'opium continue. On signale des saisies d'opium par les autorités de facto mais elles s'effectuent généralement en lien avec des saisies d'autres substances placées sous contrôle. Le manque de possibilités économiques légales offrant des revenus comparables à ceux générés par les cultures illicites ou l'absence d'accès aux marchés sont les principaux facteurs concourant au maintien de celles-ci.

64. Durant la période considérée, le programme de développement alternatif de l'ONUDD a bénéficié à plus de 5 015 ménages vulnérables, dont 30 % étaient dirigés par une femme (35 105 personnes au total). Il a consisté à fournir des semences améliorées destinées à des cultures licites, des fertilisants, des sessions de renforcement des capacités et des services de vulgarisation à 3 568 ménages, dont 1 139 dirigés par une femme. Des produits vermifuges ont en outre été distribués pour traiter 25 557 animaux appartenant à 1 447 gardiens de troupeaux, dont 360 femmes.

65. Durant la période considérée, le PNUD est venu en aide à plus de 10 500 petits exploitants agricoles dans six provinces concernées par la culture du pavot à opium. L'objectif était d'encourager la production et la commercialisation de récoltes de forte valeur comme solution de remplacement viable à la culture du pavot. Par ailleurs, la participation à deux foires commerciales internationales d'opérateurs économiques dans le domaine de l'agrobusiness, y compris de femmes chefs d'entreprise, a été facilitée, ce qui a offert la possibilité de conclure des accords d'une valeur totale de plus de 6,6 millions de dollars dans le domaine des fruits, dont les fruits à coque, et des semences. Le PNUD et l'ONUDD ont mis leurs efforts en commun pour établir une carte des services de prévention et de traitement de l'addiction aux drogues dans les 34 provinces afghanes. Pour ce faire, une enquête générale sur l'usage de drogues a été conduite à l'échelle nationale, recensant 72 établissements spécialisés offrant des services de prévention, de traitement, de réadaptation et d'atténuation des effets délétères de ces substances aux personnes en faisant une consommation abusive.

66. En collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie des femmes afghanes, l'ONUDD et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ont inauguré, à Kaboul, le lancement d'un centre intégré de services et de moyens matériels destiné aux femmes. Ce centre visera à prendre en charge les personnes usagères de drogues, déplacées et rapatriées aux fins de leur réintégration dans la

société, ainsi qu'à stimuler la croissance économique. L'ONUDC a coordonné les donations de fournitures de base par l'intermédiaire de 24 centres de traitement de l'usage de drogues situés dans 11 provinces (Balkh, Hérat, Kaboul, Kandahar, Jozjan, Badghis, Zabol, Laghman, Nourestan, Deykondi et Ghor). L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire a fait don de 68 tonnes de farine de blé, qui ont été distribuées dans quatre centres de réhabilitation des provinces de Kaboul, de Hérat et de Kandahar, les 25 et 26 juin. Cette aide a bénéficié à 12 750 personnes au total.

VII. Appui à la Mission

67. Au 30 juin, la MANUA affichait un taux de vacance de postes de 11 % pour le personnel recruté sur le plan international (taux approuvé : 9 %), de 8 % pour les Volontaires des Nations Unies (taux approuvé : 10 %), de 14 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national (taux approuvé : 4 %) et de 11 % pour le personnel recruté sur le plan national (taux approuvé : 4 %). La proportion de femmes s'établissait à 33 % pour le personnel recruté sur le plan international, 38 % pour les Volontaires des Nations Unies, 10 % pour les administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national et 8 % pour le reste du personnel recruté sur le plan national. Le programme national des Volontaires des Nations Unies reste une filière cruciale pour les jeunes femmes afghanes souhaitant rejoindre le personnel des Nations Unies. Les strictes limitations imposées par les autorités de facto aux femmes employées par les Nations Unies, qui ne sont pas autorisées à se rendre sur leur lieu de travail, perdurant, la Mission a pris des mesures pour alléger les difficultés supplémentaires rencontrées par le personnel féminin qui télétravaille, en coordination avec les décisions prises par l'équipe de pays des Nations Unies.

VIII. Observations

68. L'ONU continue de dialoguer avec tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux pour tenter de trouver une solution face au gouffre qui sépare les politiques menées par les autorités talibanes de facto du cadre normatif international. Cet écart se fait surtout sentir dans les mesures qui limitent strictement les droits des femmes et des filles, ainsi que dans l'absence d'un système de gouvernance inclusif. Alors que les Taliban ont promulgué des ordonnances drastiques visant les femmes dans de nombreux secteurs, ils ont permis à celles-ci de développer certaines activités dans le secteur privé, l'interdiction des salons de beauté dirigées par des femmes étant toutefois un signe inquiétant car elle montre que même les exceptions aux mesures hostiles aux femmes pourraient être menacées. La formalisation de l'interdiction des partis politiques au motif que leur existence est incompatible avec la loi islamique donne une autre indication de la façon dont les Taliban conçoivent la gouvernance.

69. Bien que les Taliban disent progresser vers leur objectif d'autonomie sur le plan économique, il leur faudra, pour l'atteindre, nouer des relations de confiance avec la communauté internationale, en particulier trouver des solutions aux problèmes majeurs que posent le besoin d'aide humanitaire, l'absence de moyens de subsistance de remplacement pour les anciens cultivateurs du pavot à opium, la prolifération des restes de guerre non explosés, la réduction de l'espace social et économique dévolu aux femmes et les effets des changements climatiques.

70. L'Afghanistan figure parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques, étant aux prises avec la hausse des températures, des sécheresses récurrentes et la désertification. Il est aussi le moins apte à traiter les effets de ces changements, à savoir répondre à la dégradation des moyens de subsistance et aux

menaces qui pèsent sur le relèvement économique. Les moyens d'existence et la production alimentaire de près de 60 % de sa population, qui est fortement dépendante de la culture alimentée par les eaux pluviales, sont en danger en raison du changement de configuration des précipitations et de la sécheresse persistante.

71. L'ONU a continué de fournir une aide humanitaire aux plus vulnérables, mais en quantités réduites à cause de la baisse du financement de cette aide par les donateurs. Les difficultés liées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la rudesse de l'hiver qui n'est plus très loin continuent de mettre à rude épreuve la résilience de l'Afghanistan. À la suite de l'interdiction faite aux travailleuses humanitaires afghanes par les Taliban d'être employées par des organisations non gouvernementales nationales et internationales, et de la promulgation de strictes limitations appliquées aux femmes afghanes membres du personnel des Nations Unies, l'ONU a continué d'entretenir des relations avec les Taliban, soulignant qu'il importait que les femmes continuent de participer activement à la distribution de l'aide humanitaire et contrôlant en permanence les conditions présidant à la fourniture de cette aide. L'ONU et ses partenaires d'exécution ont dû innover pour permettre aux Afghanes de rester impliquées dans cette activité et pour faire en sorte qu'une aide soit prodiguée aux femmes. Je réitère mon appel aux autorités de facto afin qu'elles renoncent à l'interdiction visant les travailleuses humanitaires afghanes employées par les organisations non gouvernementales nationales et internationales et qu'elles lèvent les strictes limitations imposées aux Afghanes membres du personnel des Nations Unies. Je demande instamment aux donateurs de renouveler d'urgence leur appui, ce qui permettrait d'intensifier les interventions destinées à sauver des vies avant que l'hiver n'arrive.

72. Il est extrêmement troublant d'apprendre que d'anciens hauts responsables gouvernementaux et des membres des anciennes forces nationales de défense et de sécurité afghanes continuent d'être victimes d'exécutions extrajudiciaires, d'arrestations et de détentions arbitraires, d'actes de torture et de mauvais traitements. J'exhorte les autorités de facto à s'acquitter de l'engagement qu'elles ont pris lors de l'amnistie générale et des obligations que leur fait le droit international des droits de l'homme. Je les exhorte également à déclarer un moratoire sur les exécutions en vue d'interdire l'application de la peine de mort.

73. Je note que les Taliban ont continué de s'efforcer d'assurer la sécurité. Actuellement, la population afghane est face à des problèmes de sécurité qui ont diminué par rapport à ces dernières années. Toutefois, la présence persistante d'éléments terroristes toujours actifs demeure un sujet de préoccupation hors de l'Afghanistan. Faute de respect des droits humains, d'une croissance économique suffisante et de résilience face aux catastrophes naturelles, le risque de radicalisation demeure, en particulier parmi les jeunes qui représentent une large part de la population. Je renouvelle mon appel aux autorités de facto pour qu'elles entament un dialogue et coopèrent avec les pays de la région et la communauté internationale en vue de contrecarrer ces menaces pesant sur la sécurité.

74. Dans le cadre des relations que nous avons avec les Taliban pour promouvoir les droits humains et la gouvernance inclusive, et pour lutter contre le terrorisme, les stupéfiants et les activités illicites, nous devons continuer à parler d'une seule voix et à agir collectivement. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble du personnel des Nations Unies en Afghanistan, qui œuvre sous la direction de ma représentante spéciale, Roza Otunbayeva, et de son équipe, et aux organisations non gouvernementales partenaires, pour le dévouement et la persévérance dont elles continuent de faire preuve dans ce qui demeure un environnement extrêmement difficile.